

De semaine en semaine

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **84 (1975)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

10 de semaine en semaine

Nouveau cours à la population

Poursuivant ses efforts pour développer les soins extra-hospitaliers et de santé publique, la Croix-Rouge suisse a annoncé le lancement d'un nouveau cours de «Soins aux personnes âgées et aux malades chroniques». Complétant le cours de «Soins au foyer», il initie en quatre leçons aux problèmes médicaux, psychologiques et humains du troisième âge. Les participants y apprennent à prévenir chez eux-mêmes et chez les autres une vieillesse prématurée, à soigner correctement des patients âgés ou chroniques dont l'état n'exige pas l'hospitalisation et à discerner les cas où il devient indispensable de faire appel à un médecin ou à une institution sociale.

Onze nouvelles monitrices ont été formées à Berne dans ce but en janvier dernier. Actuellement, les sections romandes qui disposent d'une monitrice pour ce genre de cours sont les suivantes; Aigle, Fribourg, Genève, Lausanne, Morges, Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Ruz.

Les personnes intéressées – hommes et femmes – peuvent s'inscrire auprès des sections. Conditions d'admission; avoir suivi auparavant un cours de «Soins au foyer» ou être déjà auxiliaire-hospitalier (-ère) de la Croix-Rouge suisse.

Nouvelles affiches

Le secteur des cours du Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse dispose de nouvelles affiches (deux formats) pour les cours de «Soins au foyer» et de «Soins à la mère et à l'enfant». Elles sont remises gratuitement aux sections qui en font la demande.



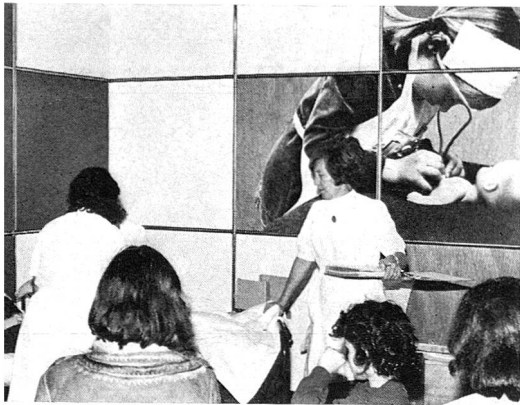
**Cours de
soins au foyer**

Comment se débrouiller
avec un malade à la maison...
7 leçons pratiques organisées
par la Croix-Rouge suisse

La nouvelle affiche du cours de «Soins au foyer» dont les sections peuvent faire la demande.

Expositions

Dans le cadre du congrès «La Suisse et l'année internationale de la femme» à Berne les 17, 18 et 19 janvier 1975, la Croix-Rouge suisse a organisé au Kursaal une petite exposition consacrée aux «Soins au foyer», complétée par des démonstrations exécutées par des monitrices de la section de Berne-Mittelland et tirées du programme de ce cours de 7 leçons de deux heures.



Cette mini-exposition est reprise à la Foire suisse d'échantillons à Bâle, du 12 au 21 avril. Textes et panneaux y sont également complétés par des démonstrations de cours. La section de Bâle-Ville s'en est chargée pour toute la durée de la Foire.

Les camps d'information pour les professions paramédicales de l'été 1975

Alors que le quatrième camp romand aura lieu au Chanet-sur-Neuchâtel du 15 au 26 juillet, trois camps seront organisés pour la septième fois à La Lenk et à St-Stephan du 24 juillet au 2 août à l'intention de jeunes Suisses alémaniques de 14 à 16 ans. Pour ces trois camps, l'on recherche encore des infirmières et infirmiers de toutes les branches professionnelles qui auraient plaisir à y participer. Leur rôle? Montrer ce qu'est en fait leur travail à des adolescents qui s'intéressent à l'étude d'une profession paramédicale et qui sont annoncés à la Croix-Rouge suisse – organisatrice des camps – par les services d'orientation professionnelle. Pour tous renseignements, s'adresser à: Croix-Rouge suisse – Service des Relations publiques – Taubenstrasse 8, 3001 Berne.

Soins infirmiers

L'an dernier, la Croix-Rouge suisse a reçu 305 demandes d'enregistrement de diplômés ou certificats de capacité

obtenus à l'étranger. Les requérants provenaient de 37 pays différents. Ont été enregistrés: 216 infirmières et infirmiers en soins généraux, 11 infirmières en hygiène maternelle et en pédiatrie, et 3 infirmières(-iers)-assistantes(-tantes) CC-CRS. L'enregistrement est surtout demandé par des personnes ayant l'intention d'acquiescer une formation spéciale ou de cadre ou désirant entrer dans une association professionnelle.

La Commission des soins infirmiers de la Croix-Rouge suisse a agréé une réglementation concernant les programmes expérimentaux; elle lui permet d'apprécier selon des critères uniformes les demandes d'autorisation d'écoles qui veulent tenter un essai dans le domaine de la formation en soins infirmiers.

«Spitex»

Tel est le nom d'un nouveau bulletin d'information – le numéro 1 est paru en décembre 1974 – que publie le Service des soins infirmiers de la Croix-Rouge suisse à l'intention de tous les milieux et personnes qui, d'une manière ou d'une autre, s'intéressent aux soins extra-hospitaliers et de la santé publique ou collaborent de quelque façon à ce domaine d'activité où la Croix-Rouge suisse est appelée à jouer un rôle de plus en plus important.

«Spitex» paraîtra trois fois par an, en langues allemande et française (et en partie en italien), à raison de 5000 exemplaires.

Vivre avec des malades psychiques

Dans les cliniques psychiatriques de notre pays, l'on vise à axer davantage les soins sur la personnalité du patient. Que peuvent faire dans ce sens les infirmières et infirmiers psychiatriques? Sur quels aspects de la formation de ce personnel soignant la Croix-Rouge suisse – qui en règle et en surveille les modalités – mettra-t-elle l'accent à l'avenir?

Ces problèmes figuraient au programme de la 2e Conférence des écoles d'infirmières et d'infirmiers en psychiatrie reconnues par la Croix-Rouge suisse – actuellement au nombre de 22 – qui s'est tenue à Berne le 26 février 1975.

Tous les soins donnés à un malade psychique doivent tendre à maintenir et à intensifier les rapports humains qu'il peut avoir avec son entourage. Le personnel soignant s'efforcera de participer toujours plus à la vie quotidienne des patients. Infirmières et infirmiers, qui sont constamment avec les malades, tenteront, en

plus des soins de base et thérapeutiques qu'ils leur prodiguent, de créer une collaboration active entre deux êtres responsables et libres. Au sein du groupe thérapeutique, les patients doivent être considérés comme les partenaires des médecins et des infirmières et infirmiers. Les rapports humains sincères et profonds qui uniront les membres de ce groupe seront eux aussi un facteur de guérison: ils renforcent la confiance en soi et l'autonomie du malade psychique et préparent sa réintégration dans la société.

Séances du Conseil de direction et du Comité central

Le point principal de l'ordre du jour de la séance de janvier du Comité central était consacré au budget, qui fut accepté après de vives discussions. Ce budget prévoit pour le Secrétariat central un découvert de Fr. 205 000.–, alors qu'on s'attend à un déficit de Fr. 690 000.– pour le Laboratoire central du Service de la transfusion de sang.

Le Conseil de direction s'est également penché sur une question de principe: la Croix-Rouge suisse doit-elle prendre publiquement position sur des problèmes comportant des aspects politiques et humanitaires? Le Conseil de direction s'est rallié au point de vue du Comité central qui préfère observer une certaine retenue en la matière et mettre l'accent sur les activités d'entraide.

Ont en outre été fournies des informations sur les opérations de secours actuelles et sur la visite d'une délégation de la Croix-Rouge suisse auprès de l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS.

En sa qualité de président du Groupe prospectif, le Secrétaire général a présenté un rapport intermédiaire sur l'état des travaux. A sa demande, la séance du Conseil de direction prévue pour le début mars a été reportée aux 24/25 avril, afin de donner au Groupe le temps de connaître le point de vue des sections au sujet des modifications de structure projetées, pour pouvoir en débattre à la prochaine Assemblée des délégués.

Croix-Rouge de la Jeunesse

L'année dernière, les deux autocars pour handicapés ont été sur les routes durant 275 jours. Pratiquement toutes les sections ont fait appel à eux. Ces deux véhicules spéciaux qui, on le sait, ont été financés par la jeunesse suisse, permettent

à des handicapés de tout âge de jouir de belles excursions. Celles-ci donnent souvent l'occasion à des écoliers, lors d'une halte, d'offrir un plaisir supplémentaire aux participants. Les enfants apprennent ainsi à surmonter leur gêne en rencontrant des infirmes.

Sous-continent asiatique

Le Bangladesh, le Pakistan et l'Inde bénéficient d'un important don de céréales de la Confédération, qui a chargé la Croix-Rouge suisse de les transporter sur place et de veiller à leur distribution. Le chef du Service des opérations de secours

a rendu compte récemment de la manière dont est organisée la répartition de ces 2745 tonnes de céréales avec les Sociétés de Croix-Rouge concernées, qui collaborent avec des délégués de la Ligue et de la Croix-Rouge suisse.

La Confédération ayant accepté de continuer à soutenir le travail de la Croix-Rouge suisse au «Holy Family Hospital» de Dacca, l'activité de celle-ci pourra s'y poursuivre jusqu'à fin 1975 en tous cas. Puis son aide dépendra uniquement des dons qu'elle recevra. Or, la famine est si grave qu'elle va coûter la vie à des dizaines de milliers de Bengalis dans les prochains mois.

Famine en Somalie

Ayant accompagné le premier envoi de secours destinés aux victimes de la famine en Somalie, le délégué de la Croix-Rouge suisse a fait un rapport sur la situation au début janvier 1975, d'après ses observations durant son séjour d'une semaine à Mogadiscio. Les six provinces septentrionales du pays n'ont plus bénéficié de précipitations suffisantes depuis 3 ou 4 ans. Le ravitaillement de la population est devenu si précaire que les autorités ont décrété l'état d'urgence. Au début novembre 1974, un premier camp s'est ouvert où les réfugiés – des nomades surtout – ont reçu l'aide nécessaire, selon le principe de «la nourriture en échange du travail». Le 8 janvier 1975, les camps comptaient environ 126 000 personnes. Le Gouvernement estime que jusqu'au moment des récoltes en août, il faut s'attendre à devoir s'occuper de 700 000 à 800 000 personnes. Les besoins en vivres pour l'ensemble de la population évaluée à 3 millions et demi d'habitants sont estimés à 120 000 tonnes pour les 8 prochains mois. Même en tenant compte de la production indigène, des importations et des envois de secours promis, il manque encore environ 47 000 tonnes.

Le Croissant-Rouge somalien fait partie d'un Comité pour la coordination de l'aide technique. Il distribue lui-même dans douze camps du lait, des tablettes de multivitamines, des tentes et des couvertures: tous ses auxiliaires sont des bénévoles. Le Gouvernement a ouvert un grand nombre de centres de distribution d'eau et de vivres, pour éviter d'épuiser les rares sources naturelles. Il s'occupe en outre de l'assistance médicale aux nomades dans les camps qui, en conséquence de la sous-alimentation, souffrent également d'affec-

tions respiratoires. La mortalité a considérablement augmenté selon les statistiques tenues dans les camps.

Sur la base des renseignements qu'a obtenus le délégué au cours de ses entretiens avec des représentants du Gouvernement, du Croissant-Rouge et des organisations d'entraide internationales œuvrant dans le pays, la Croix-Rouge suisse a décidé de procéder, par l'intermédiaire du CICR, à l'achat de couvertures dans le Kenya voisin. Elles ont été amenées de Nairobi en Somalie au mois de mars par voies terrestres et aériennes. Ce don en faveur des Nomades somaliens a pu être financé grâce à une contribution spéciale de 350 000 francs de la Confédération.

Fin de la mission au Tchad

L'équipe médicale de la Croix-Rouge suisse dans la province de Moussoro mettra probablement un terme à son activité à la fin mai 1975. Le Corps suisse d'aide en cas de catastrophe à l'étranger lui avait laissé en partant un important stock de vêtements, qui ont maintenant été distribués à des enfants lors de visites dans des dispensaires ruraux. Les Suisses ont pu compter sur l'efficace collaboration de la Croix-Rouge du Tchad.

Pavillon pédiatrique à Tombouctou (Mali)

Grâce à des fonds de la Confédération, la Croix-Rouge suisse entreprendra prochainement la construction d'un Pavillon pédiatrique qui sera rattaché à un hôpital déjà existant de cette ville.

Sécheresse en Ethiopie

Dans le cadre des opérations de secours en faveur de l'Ethiopie gravement éprouvée par la sécheresse, des vivres pour environ 100 000 francs en tout ont été envoyées en janvier dans ce pays. La Confédération pour sa part y a contribué par un don de 5 tonnes de lait en poudre.

Mozambique

Les combats pour la libération du Mozambique ont jeté de nombreuses familles dans la misère. La Croix-Rouge suisse a envoyé sur place des tablettes de vitamines et s'est chargée des frais de transport d'une livraison de lait en poudre de la Confédération.

